FEDERATION BELGE DES VEHICULES ANCIENS asbl
Bulletin de demande
THE CLASSIC CAR INSURANCE® & THE CLASSIC ASSISTANCE®

Formulaire pour O 1er véhicule O véhicule supplémentaire O changement club O changement véh.

CADRE DESTINE AU DEMANDEUR

DONNEES PERSONNELLES M/F (EN MAJUSCULES SVP)

Nom .....
Prénom .....
Adresse .....
.....
é-mail .....
Tél .....
GSM .....
Profession .....
Date de naissance .....

DONNEES VEHICULE (EN MAJUSCULES SVP)

Genre .....
Marque & Type .....
Plaque .....
N°de châssis .....
Date 1ère mise en circ. .....

Uniquement pour véhicules Groupe III
Capacité en Kw .....
Degré BM (joindre attestation) .....

Date d'échéance: 1er mars - primes forfaitaires et indivisibles (sauf pour le groupe III)

INFORMATION IMPORTANTE

Le soussigné confirme qu'il:
- est propriétaire ou utilisateur d'un véhicule d'usage quotidien (joindre copie du certificat d'immatriculation et d'assurance)
- a connaissance de ce qu'une franchise de € 148,74 est appliquée pour la garantie 'Responsabilité Civile' lorsque le conducteur responsable de l'accident est âgé de moins de 23 ans
- donne par la présente mandat à la F.B.V.A. asbl pour souscrire en son nom une police d'assurance 'automobile' pour le risque susmentionné
- accepte que l'assureur reçoive le droit d'annuler chaque contrat individuel sur base des conditions reprises à l'article 27 des Conditions Générales et également dans le cas où le demandeur ne serait plus membre d'un club affilié à la F.B.V.A. asbl
- a pris connaissance des Conditions Générales et Spéciales de la police souscrite pour son compte par la F.B.V.A. asbl, dont une copie est disponible auprès de chaque club et également sur le site internet de la F.B.V.A. asbl www.fbva.be rubrique Assurances
- marque son accord d'utiliser son véhicule à des fins strictement privées telles que des voyages d'agrément, d'essai ou dans le cadre d'événements ou de réunions en rapport avec les véhicules anciens ou de collection à l'exception de:
  + l'usage commerciale ou lucrative
  + la location et transport des biens
  + l'usage lors d'un rallye de vitesse, d'adresse ou de régularité (ceux-ci doivent, en Belgique, être couvert par l'organisateur)
  + l'usage comme véhicule quotidien
  + l'usage du chemin de travail

LA GARANTIE PREND SEULEMENT EFFET APRES PAIEMENT DE LA PRIME TOTALE.
Cette demande d'assurance n'engage ni la compagnie ni le demandeur d'assurance à conclure le contrat d'assurance. Toutefois, si dans les 30 jours de la

GARANTIES SOUHAITEES		**PRIMES (Impôts & frais compris)**
Responsabilité Civile	oui / non	Responsabilité Civile .....
Défense en justice	oui / non	Défense en justice .....
Omnium (après expertise)	oui / non	Omnium .....
Casco partielle (après expertise)	oui / non	Casco partielle .....
Incendie/vol pour véhicules au repos (après expertise)	oui / non	Incendie/vol pour véhicules au repos .....
Protection occupants	oui / non	Protection occupants .....
Extension Assistance pour l'europe	oui / non	Extension Assistance pour l'europe .....
Extension rallye de régularité à l'étranger	oui / non	Extension rallye de régularité à l'étranger
		TOTAL .....
Date d'effet souhaitée	...../...../.....	

CADRE DESTINE AU CLUB

Numéro club F.B.V.A. : .....
N°d'affiliation dans le club : .....
Sceau du club

Signature + nom du responsable du club

CADRE DESTINE AU DEMANDEUR

Le demandeur confirme qu'il a pris connaissance de ce qui précède
Signature pour accord:

Modalités de paiement: par virement ou en espèces (uniquement pendant les heures de bureaux)
- n°compte bancaire Marsh NV 550-2980700-77 avec m ention nom/prénom/club